

# La police de l'environnement rompt le silence

Les différents syndicats des agents de l'environnement ont engagé des négociations avec leur ministère depuis plus d'un mois. Les onze professionnels de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et les trois de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) du département se sont mobilisés auprès des 1 100 autres collègues.

Ces spécialistes de la réglementation des espaces naturels, de la chasse, de la pêche, de la faune et de la flore revendiquent notamment une revalorisation des grilles salariales, une requalification de leurs postes à hauteur des missions qui leur sont demandées et la reconnaissance de la pénibilité de leur travail.

« Dans le cadre de la réforme de la RGPP (Révision générale des politiques publiques), nous assurerons parfois des missions avec d'autres corps de l'Etat qui ont des salaires supérieurs aux nôtres. Nous réclamons donc une revalorisation de nos statuts », a expliqué jeudi l'un des représentants syndical.

La police de l'environnement eurélienne, qui combine connaissance du terrain, police judiciaire, expertise, prévention, information et répression, est présente au quotidien. « Il y a en permanence, de jour comme de nuit, et le week-end, des agents mobilisés sur le territoire », a confié Alain Carlier, le patron de l'ONCFS du département.

## « BEAUCOUP DE RETARD »

Les primes et les indemnités, différentes selon les services de l'Etat, figurent également au programme des revendications. Une harmonisation est souhaitée. Un mouvement social a donc été enclenché en janvier



**Berchères-les-Pierres, jeudi.** Les agents de la police de l'environnement ont suspendu leur mouvement social après l'ouverture des négociations portant sur les salaires, les primes et les avancements.

et poursuivi en février. Les armes de service ont été mises au coffre et la carte professionnelle mise de côté.

Les agents ont refusé d'accomplir leurs missions techniques hormis sur des réquisitions du préfet et une demande particulière des policiers et des gendarmes locaux. Et tous les appels téléphoniques de la police de l'environnement des départements ont été déviés vers le ministère de tutelle.

Après de multiples tentatives de rencontres

avec les autorités à Paris et à Orléans, les syndicats ont été reçus mercredi. Le mouvement social a donc été suspendu puisque des accords pourraient être signés prochainement. Un traitement unilatéral des primes serait l'une des satisfactions des délégations au même titre que le système des avancements. « Il y avait beaucoup de retard à ce niveau », a précisé l'un des syndicalistes.